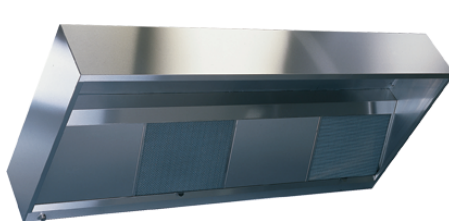


Notice d'installation et d'entretien HOTTE CAPTINE



INSTALLATION

Avant d'installer et d'utiliser cette hotte, lire attentivement et intégralement cette notice

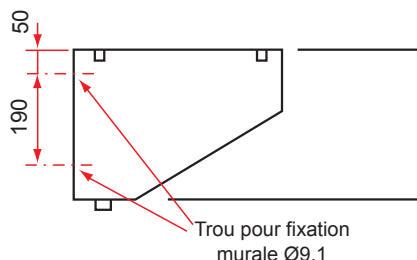
Ce matériel est fragile et nécessite toutes les précautions nécessaires à sa manipulation.

MISE EN PLACE

- Déballer l'appareil et retirer tous les filtres et plaques.

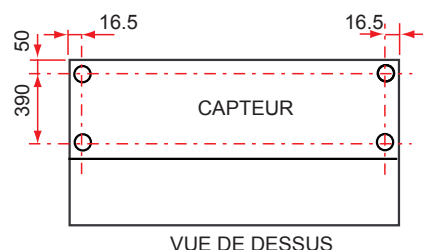
Fixation murale :

Fixer la hotte à l'aide de chevilles, de tire-fond et rondelles M8 (non fourni) en utilisant tous les trous disponibles pour une meilleure fixation.



Fixation au plafond :

Utiliser les écrous sertis M8 permettant de suspendre l'appareil à l'aide de tiges filetées M8 (non fournies) et vérifier, pour chaque bloc, sa position à l'aide d'un niveau.



Hotte centrale :

Assembler les éléments à l'aide de la visserie fournie. Fixer selon installation.

Vérifier à l'aide d'un niveau l'ensemble de l'installation.

Réaliser une étanchéité du capteur à chaque assemblage de module monobloc centrale (tout les trous d'assemblage doivent être bouchés).

- Raccorder la hotte à un conduit de ventilation suffisamment dimensionné.

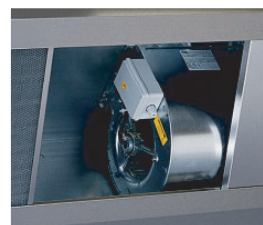
BRANCHEMENTS ELECTRIQUES



Toute intervention sur le matériel électrique doit être effectuée par un personnel habilité.

Pour les hottes dynamiques (avec moto-ventilateur intégré) :

- Les moto-ventilateurs livrés avec la hotte ne sont pas câblés.
- Vérifier que l'alimentation électrique du site correspond bien à celle indiquée sur la plaque signalétique.
- Le schéma de câblage est situé dans la boîte de dérivation fixée sur la flasque du ventilateur.
- Lors de l'utilisation d'un démarreur ou d'un variateur de vitesse, suivre attentivement la notice de l'appareil en vérifiant sa compatibilité avec le moteur.



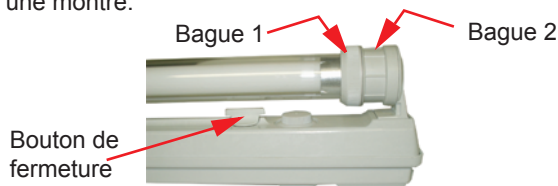
RAPPEL :

- Protéger le moteur par un disjoncteur magnéto thermique
- Vérifier que le calibrage du disjoncteur correspond à l'intensité indiquée sur la plaque signalétique
- Raccorder le moto-ventilateur à la terre
- Les moto-ventilateurs alimentés en monophasé 230 Volts sont munis d'une protection à ouverture et à réarmement automatique.
- Vérifier le sens de rotation de la turbine : suivre la flèche indicatrice sur la flasque du ventilateur.

- Pour les hottes avec luminaires :

Luminaire applique

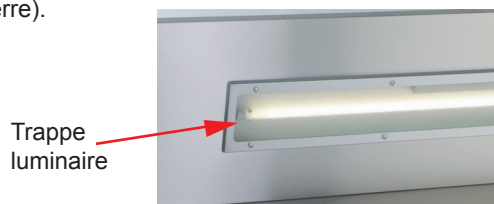
- Les luminaires livrés en applique ne sont pas câblés.
- Pour ouvrir le luminaire, tourner les boutons de fermeture d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



- Raccorder le luminaire avec un câble de type HO7NFS de section 3x1.5mm² minimum (Phase-Neutre et terre).
- Pour changer le tube fluorescent dévisser les bagues 1 et 2 à chaque extrémité, faire pivoter le fluo d'un quart de tour et tirer sur l'ensemble.

Luminaire encastré

- Les luminaires encastrés sont livrés câblés.
- Raccorder le luminaire, sur le câble en attente avec un câble de type HO7NFS de section 3x1.5mm² minimum (Phase-Neutre et terre).



- Pour changer le tube fluorescent dévisser la trappe du luminaire, sortir le tube des bagues et débrancher les extrémités.

MISE EN SERVICE

- Retirer entièrement le film PVC de protection recouvrant l'appareil.
- Pour les appareils équipés de moto-ventilateurs : vérifier que l'intensité absorbée reste inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique.
- Installer tous les filtres, et vérifier avec des appareils de mesure que les débits sont corrects.

ENTRETIEN



La maintenance doit être réalisée par un personnel qualifié.

Pour les hottes dynamiques : couper l'alimentation du moto-ventilateur et attendre l'arrêt complet du ventilateur.

Recommandations pour le nettoyage de la hotte :

- Utiliser des éponges ou à défaut des brosses douces type nylon
- Brosser toujours dans le même sens que le polissage
- Rincer à grande eau. Essuyer à la raclette caoutchouc ou à défaut avec un chiffon doux propre
- Emploi possible de nettoyeurs haute pression, avec ou sans produits lessiviels, et / ou eau chaude
- D'une manière générale, utiliser des instruments et outils propres

Il faut éviter l'utilisation :

- Brosses et laines métalliques
- Tampons métalliques
- Brosses dures
- Tampons et poudres abrasifs (même très fins)
- Produits chlorés, cirant et javellisant
- Tout produit dont la composition n'est pas connue ou n'est pas adaptée : nitrique, fluorhydrique, etc.

- Les filtres doivent être nettoyés aussi souvent que nécessaire et, en tout cas, au minimum une fois par semaine (article GC 18). Les filtres sont dimensionnés de manière à pouvoir être lavés en machine.

- Le circuit d'extraction d'air vicié, de buées et de graisses doit être nettoyé complètement, y compris les ventilateurs, au moins une fois par an (article GC 18).



- 1 : Remonter le filtre en tirant la poignée vers le haut.
- 2 : Tirer vers l'extérieur pour le sortir

Poignée

DECLARATION DE CONFORMITE DU FABRICANT

La Société ALVENE déclare sous sa propre et exclusive responsabilité que cet appareil est conçu et fabriqué dans les règles de l'art, et qu'il est conforme à la réglementation en vigueur, notamment à l'article GC 14 du Règlement de Sécurité contre l'Incendie dans les Etablissements Recevant du Public (R S C I / E R P).

En outre, la société déclare que les équipements motorisés ou électriques intégrés à cet appareil sont conformes aux prescriptions des directives machine 98/37/CEE, compatibilité électromagnétique (CEM) 89/336/CEE et basse tension 73/23/CEE, ainsi qu'à leurs modifications successives. L'installation de cet appareil sur site, pourra être déclarée par l'installateur conformes aux dispositions des directives précédentes, dans la mesure où le raccordement au réseau électrique et la mise en place de l'appareil respectent les règles de sécurité.

Le Président



Denis VAN LITSENBORGH